

ALLEMAND

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT ANALYSE ET COMMENTAIRE DE TEXTES OU DOCUMENTS

Herta-Luise Ott, Alain Lattard

Coefficient : 3 ; **Durée** : 6 heures

Cette année, 67 candidats se sont présentés à l'épreuve (contre 70 en 2002). La répartition des notes attribuées ressemble à celle de l'année précédente, avec un léger tassement au milieu de l'éventail : ainsi, 11 copies corrigées ont obtenu une note inférieure à 5, 35 entre 5 et 9, 13 entre 10 et 13 et 8 à partir de 14. Le jury a eu le plaisir d'attribuer un 18. La moyenne 2003 est comparable à celle de 2002 : 07,94 contre 08,06. L'écart-type est de 3,91.

Le jury avait pris soin d'annoncer l'utilisation éventuelle de documents iconographiques dans le dossier à traiter, ainsi qu'un élargissement des thématiques envisageables vers l'Autriche, membre de l'Union européenne depuis le 1^{er} janvier 1995 et surtout partie intégrante de l'aire culturelle germanophone. Il a fait usage de ces possibilités. Toutefois, il a choisi un sujet général, exploitable pour quiconque possédait un minimum de repères historiques. De fait, traiter de l'émergence d'une identité autrichienne dans le cadre de l'identité nationale allemande, thème principal ressortant du dossier, n'exigeait pas être un austriaciste spécialisé.

A la surprise du jury, malgré l'intitulé du sujet et tout ce que les documents suggéraient en ce sens, beaucoup de candidats sont passés à côté de cette thématique identitaire pour en rester à l'aspect événementiel des relations germano-autrichiennes. Le contexte européen avec ses problèmes d'équilibre politique face aux nationalismes et particularismes, autre point de repère possible, a également été pris en compte assez rarement.

Le niveau de langue a été très inégal. Les plus mauvaises notes sont en général dues aux carences linguistiques. Les fautes portent non seulement sur la morphologie, les genres (*Dokument, Reich, Partei, Symbol, Gleichheit* ne sont pas les seuls à être maltraités), les prépositions et la syntaxe. Trop souvent, des candidats ne savent pas désigner les habitants d'un pays (p.ex. « *die Österreichischen* » pour « *die Österreicher* » et « *die Französischen* » pour « *die Franzosen* »). Ils inventent des mots, oublient - parfois systématiquement - les préfixes des verbes et l'existence de règles de conjugaison spécifiques pour verbes forts et verbes faibles. Ils ne distinguent pas sujet et objet. Enfin, on déplore une utilisation maladroite du vocabulaire et des structures de phrase trop souvent calquées sur le français.

Sur le fond, les mauvaises copies se caractérisent par un traitement trop superficiel ou lacunaire des documents. Ainsi, le document iconographique, très révélateur pour peu que l'on dispose de connaissances minimales sur la construction de la nation allemande, a été souvent quasiment ignoré. Bien plus qu'un „accompagnement visuel“, il livrait des informations importantes au même titre que les documents écrits. Il faut rappeler plus généralement qu'on ne peut interpréter „à plat“, sans tenir compte de la nature du document, de l'identité de son auteur, des circonstances et du contexte historique dans lesquels il a été produit.

Précisons que, compte tenu de l'ampleur de la période embrassée par le dossier, nous n'attendions pas une exploitation exhaustive des documents. Le sujet était assez „large“ pour permettre différents modes de traitement, plus ou moins sélectifs. Dès lors qu'était développée une

argumentation cohérente rendant suffisamment compte des dimensions historiques, socio-économiques et culturelles, des lacunes n'empêchaient pas d'obtenir une bonne note.

Soulignons enfin que nous avons eu la joie de lire des analyses nuancées, qui manifestaient non seulement de solides connaissances de l'histoire autrichienne (et allemande !) et une riche culture générale, mais étaient aussi écrites dans un style remarquable.